Ville de Herstal

Mandat originaire : Echevin

Déclaration sur l'honneur de mandats et de rémunération
Assujettissement à l'ONSS

Déclaration qui doit parvenir au Directeur général pour le 30 juin 2023
et portant sur l'année civile 2022 (1er janvier-31 décembre)

Je soussignée Madame Bojana **Visic**

Rue Louis Demeuse, 39

Code postal : 4040

Localité : Herstal

déclare par la présente sur l'honneur bénéficier des revenus suivants :

A. Mandat originaire

1. Rémunération liée au mandat originaire d'Echevin

   Rémunération annuelle brute non plafonnée : 96.126,40 €.

2. Avantages en nature liés au mandat originaire : /.

B. Autres mandats (privés ou non) (locaux ou non)

α Exemples de mandats privés ou non, locaux ou non : député à tous niveaux de pouvoir, membre CCATM, administrateur ou délégué dans une intercommunale ou une filiale de celle-ci, dans une régie communale autonome, dans une asbl ou dans une autre structure, etc…

Je suis titulaire d'un ou plusieurs mandat(s) autre(s) que mon mandat originaire : **OUI** ~~**NON**~~

Si OUI, le cadre suivant doit être complété :

Nature (titre - fonction exercée)	Nom de l'organisme	Date de prise de cours	Rémunéré: OUI – ~~NON~~	Rémunération annuelle brute	Avantages en nature	Autres rétributions	Commentaires
Conseil d'administration	CHBA			649,09 €	—	—	—
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			

C:/Users/Docteur/Downloads/7010292008292 0(1).pdf

Lire à haute voix | Demander l'IA Bing | 1 sur 1

[illegible] - Date de clôture : - Date d'exportation 09/08/2023 20:58:12

[illegible]	Institution	Assoc.	Rémunération	Rémunération publiée	Début	[illegible]
[illegible]	[illegible]	☐			Prolongation	Prolongation
Membre d'un conseil consultatif	CHBA - Centre hospitalier Bois de l'abbaye, scrl de droit public	☑	0€	0,00 €	Prolongation	01/01/2023
Échevine titulaire ou f.f.	Herstal (ville de)	☑	Entre 59 188 et 118 373 euros brut par an	59 188,00 - 118 373,00 €	Prolongation	Prolongation
Membre du conseil d'administration	CHBA - Centre hospitalier Bois de l'abbaye, scrl de droit public	☑	640,09€	640,09 €	Prolongation	01/05/2023

C. Activités professionnelles – assujettissement à l'ONSS

Revenus provenant d'activités professionnelles

J'exerce une ou plusieurs activités professionnelles : **OUI** ~~**NON**~~
(en tant que ~~salarié~~, indépendant, ~~fonctionnaire~~)

Si OUI, le cadre suivant doit être complété :

Description de l'activité

Nom et adresse de l'employeur	Statut (*)	Fonction exercée	Date de prise de cours	Activité rémunérée OUI/NON + joindre la dernière fiche de rémunération relative à un mois complet	Temps plein	Temps partiel	Coefficient hebdomadaire d'occupation (en heures) Ex : 18/36
Maison de repos isol.		Medecin, coordinateur et Conseiller	31/1/2018	/	6H/semaine		

D. Autres revenus

Je bénéficie d'autres revenus que ceux visés aux points A, B, C ci-avant : ~~OUI~~ **NON**

Si OUI, le tableau suivant doit être complété :

Type de revenu	Qui verse ce revenu ?	Date	
		De prise en cours	De suspension du paiement
Pension de retraite ou de survie	.....	.....	.....
Revenus de remplacement Indemnité d'incapacité Indemnité d'invalidité Allocation de chômage Prépension Allocation d'interruption de carrière Autre :	....	....	....

→ **Je joins une preuve de paiement (extrait bancaire par exemple)**

E. Informations complémentaires

Ma déclaration pour l'exercice 2022 comporte des modifications par rapport à la déclaration de l'année précédente ? ☐ **OUI** ☒ **NON**

Si OUI, je précise quels sont les cadres concernés : .....

Nombre d'annexes jointes : .....

Remarques éventuelles :

.....

.....

Je certifie que la présente déclaration sur l'honneur est sincère et complète et m'engage à communiquer au Directeur général, dans le mois, toute modification dans la situation renseignée ci-dessus.

Fait à Herstal, le 4/10/2023

Bojana **Visic**,

Signature :